

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFRÓY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le vapeur poste l'Asia est arrivé avec des avis de Boston, jusqu'à la date du 2 courant. Malgré la non élection du président du Congrès, le président Pierce a présenté son message annuel à cette assemblée, le 31 du mois dernier. Ce document, dont nous ne recevrons le texte que demain, est digne de ses aînés par son immense étendue. Aussi les feuilles anglaises n'en donnent-elles, d'après les dépêches télégraphiques, qu'une analyse assez incomplète.

Si nous en croyons le Sun et le Standard, la première question que traite le message du Président des Etats-Unis, touche l'état des relations de l'Amérique avec l'Angleterre, et parmi ces relations, la priorité est donnée à celles résultant de la mésintelligence entre les deux gouvernements au sujet de l'interprétation du traité Clayton-Bulwer. Dans ce traité, il avait été stipulé que ni l'une ni l'autre des parties n'occuperait, ne fortifierait, ne coloniserait, ni n'exercerait aucune domination près de Nicaragua, Costa Rica, la côte de Mosquito ou aucune partie de l'Amérique centrale. Le gouvernement américain interprète cette clause comme étant l'abandon, par l'Angleterre, de tous ses droits ou prétentions sur toute partie du territoire du pays compris entre le Mexique au nord et la Nouvelle-Grenade au sud. Tout en semblant admettre que cette renonciation ne s'étend pas à l'occupation de Bélize pour obtenir des bois de teinture et de l'acajou, le Président ajoute que cette prétendue abrogation de la part de l'Angleterre a été l'unique stimulant qui ait porté l'Amérique à signer un traité et à consentir à des restrictions vis-à-vis d'un pays où l'Amérique a des intérêts spéciaux. Le message ne dit pas néanmoins ce que le Président compte faire à cet égard.

Quant au différend avec l'Angleterre, provenant du fait que cette puissance a violé les lois de neutralité de l'Union, en essayant de recruter des soldats au-dedans des frontières des Etats-Unis, le Président ne se prononce pas non plus d'une manière définitive. Il a demandé au gouvernement anglais de

faire cesser « cet acte coupable » et de donner une réparation ; mais rien n'est spécifié, quant à la nature de la réparation demandée, et il n'est pas dit si le gouvernement anglais est disposé à la faire. Ce sujet est encore en discussion.

Relativement aux droits du Sund, le message annonce formellement que l'invitation adressée au gouvernement de Washington d'entamer une convention avec les représentants des Etats européens pour la capitalisation des droits, a été repoussée, bien que les Etats-Unis soient prêts à indemniser le Danemark de tous les frais qu'il a faits pour améliorer la navigation du Sund et du Belt. Le général Pierce déclare, enfin, que les difficultés existant avec la France, l'Espagne et la Grèce sont arrangées ou à peu près.

Quant à la partie du message relative à la politique intérieure de l'Union américaine, nous ne nous y arrêterons pas aujourd'hui. Il paraît seulement qu'elle contient une défense assez vive des Etats à esclaves contre ceux du Nord généralement abolitionnistes.

L'envoi du message au Congrès avant que celui-ci ne fût prêt à le recevoir, a fort étonné la Chambre ; mais le Président a justifié sa conduite extraordinaire en exprimant sa conviction que son devoir ne lui permettait pas d'ajourner l'obligation qui lui est imposée par la Constitution de faire connaître la situation de l'Union. Toutefois, les représentants, après un débat fort animé et force disputes sur le règlement, ont décidé, par 126 voix contre 87, que le message ne sera lu au Congrès qu'après que la Chambre sera organisée. — Havas.

Voici en quels termes est conçu l'article du Morning-Post relatif à la teneur de la réponse du gouvernement russe.

« La Russie rejette la seconde clause de la première proposition, à savoir la rectification de sa frontière avec la Turquie ; elle rejette aussi la cinquième proposition qui réserve aux parties belligérantes le droit de présenter des conditions spéciales et en vertu desquelles elles demanderaient l'engagement de ne pas reconstruire Bomarsund. La Russie

accepte le reste de l'ultimatum, qui comprend la neutralisation de la mer Noire avec quelques modifications ; en échange des places fortes occupées par les alliés, la Russie propose de rendre à la Porte Kars et le territoire qu'elle a pris sur la Turquie dans la dernière campagne.

» Nous avons lieu de croire que l'Autriche est de bonne foi avec nous et ne recevra pas cette contre-proposition. Toutefois l'Autriche donne au cabinet de Saint-Petersbourg le bénéfice du temps que déjà elle lui avait accordé ; la Russie a donc jusqu'au 18 du courant pour notifier au comte Esterhazy son acceptation ou son rejet, sans condition, de l'ultimatum de l'Autriche. Si la Russie refuse, ou si, à cette date, elle n'a pas accepté l'ultimatum pur et simple, le comte Esterhazy a l'ordre de quitter Saint-Petersbourg. »

Le Journal allemand de Francfort croit savoir que le gouvernement russe a demandé que le délai qui lui est fixé pour répondre aux propositions autrichiennes, fût étendu jusqu'au 1^{er} février.

Paris, 15 janvier. — Une grande revue des troupes revenues de Crimée a été passée aujourd'hui aux Tuileries pour la distribution des médailles envoyées par la reine Victoria à tous les officiers et soldats qui ont fait la campagne d'Orient.

A midi, les corps étaient réunis en ordre de bataille dans les cours des Tuileries et du Carrousel. L'effectif de ces régiments était d'environ 22,000 hommes.

L'infanterie de la garde impériale occupait la cour des Tuileries ; elle avait pris position par régiment, en colonne par bataillon en masse. La droite était occupée par le génie, puis les chasseurs, les deux régiments de voltigeurs, les zouaves, les deux régiments de grenadiers et la gendarmerie.

Le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely avait le commandement en chef de ces régiments, ayant sous ses ordres le général de division Mellinet et les généraux de brigade Mandègue et Clerc.

Dans la cour du Carrousel, observant le même ordre de bataille, se trouvaient les quatre régi-

FEUILLETON

LE DERNIER JOUR DE FRASCATI.

(Suite.)

— Quelle femme charmante, mon ami ! continua de Vaudreuil, quel bijou ! quel trésor ! un esprit d'ange, une grâce de déesse ; parole d'honneur ! c'est Terpsichore ou les trois Graces en une seule ; excusez ces comparaisons dans la bouche d'un vieillard impérial. Vous me voyez anéanti par tant d'attraits. Mais pourquoi donc m'a-t-elle dit, pourquoi M. de St-Nérée n'est-il pas venu lui-même me faire sa visite ? Je vous ai excusé de mon mieux, Félicien. Ah ! ce n'est pas bien, a-t-elle ajouté ; c'est très-mal : moi qui me suis tant intéressée à lui la nuit dernière à Frascati ; car j'ai suivi votre jeu ; vous avez joué d'un malheur atroce. Oh ! que j'ai été heureuse de pouvoir prêter à M. de Saint-Nérée mes modestes économies de trente-un ! quelle joie lorsque j'ai appris ce matin qu'il avait gagné cent mille francs avec mon billet ! Une femme comme moi, bonne, vive, sensible, élever tout d'un coup à la fortune un jeune et brillant cavalier ! Jugez de mon bonheur, j'ai rêvé de M. de Saint-Nérée toute la nuit. Donnez-moi son adresse, je veux lui écrire deux mots et lui envoyer une stalle d'orchestre pour ce soir : on joue les Huguenots ; Duprez chante, et je figure dans la Salamandre, à six pa. de M^{me} Alexis Dupont.

— Et vous lui avez donné mon adresse ? dit Félicien épouvanté.

— Parbleu ! la belle demande ! fallait-il refuser votre adresse à une femme qui vous a mis cent mille francs en portefeuilles ?

— Vous lui avez donné mon adresse ?

— Sans doute.

— Vous m'avez tué !!!

Félicien laissa tomber sa fourchette sur l'assiette, et soutint sa tête à deux mains.

— Ne vous donnez pas ainsi en spectacle au public, mon cher Félicien, dit de Vaudreuil : vous êtes un enfant, la moindre chose vous déconcerte ; vous trouvez des éléments de désespoir dans une piqure d'épingle. Que diable risquez-vous à recevoir un billet de M^{me} de Saint-Dunstan ?

— Oh ! de grâce, ne prononcez pas ce nom. Si quelque parent de Julie était dans ce café, je serais perdu... Horreur ! une figurante !

— Mais une figurante qui passe premier sujet dans six mois. Scribe lui fait un rôle dans le ballet du Naufrage de Lapeyrouse, musique d'Adam. Elle doit jouer la vierge Vanicolo ..

— Et que m'importe tout cet argot de coulisses !

— Que vous importe ! dites-vous ? Ma foi, il vaut mieux être aimé d'une première danseuse que d'une soubrette du dernier rang...

— Vous êtes fou, monsieur de Vaudreuil ! Quels étranges propos me tenez-vous là ? Savez-vous bien que je me marie dans quatre jours ?

— Employez donc sagement quatre jours à finir votre vie de garçon, pour vous préparer à l'existence grave de l'homme marié. Une petite intrigue de quatre jours est une chose sans conséquence. Il faut bien payer l'intérêt des cinq cents francs à votre charmant banquier.

— Oh ! ceci est trop fort, monsieur de Vaudreuil... Brisons-là.

— Soit... D'honneur, je n'ai jamais vu un jeune homme de vingt-quatre ans aussi sage que vous. Décidément, l'année 1858 commence bien. Il y aura concurrence pour les prix Monthyon.

— Parlons d'autre chose, s'il vous plaît.

— Je veux bien... Puisque vous refusez la stalle d'orchestre, je m'en empare. Diable ! les Huguenots et Duprez gratis ! Je n'ai jamais mis les pieds à l'Opéra depuis quinze ans, faute d'un petit écu... Calmons-nous, Félicien ; vous me donnerez la stalle, n'est-ce pas ?

Un mouvement d'impatience du jeune homme fit chanceler le guéridon, de Vaudreuil n'eut pas l'air de le remarquer.

— Il faut payer et sortir, dit-il en se levant.

Et il caressa de la main son chapeau neuf, et rajusta sa cravate devant le miroir.

Nos deux héros firent quelques tours dans la galerie

ments de ligne revenus récemment de Crimée : les 20^e, 39^e, 50^e et 97^e. Le général Forey avait le commandement de cette division ; le général Répond commandait la première brigade et le général Blanchard, la seconde.

Derrière ces lignes d'infanterie se trouvaient les batteries d'artillerie de la garde impériale qui sont rentrées de Crimée.

Les troupes, dont la tenue était encore la tenue de campagne, avaient un aspect on ne peut plus martial.

Malgré le givre qui était tombé toute la matinée, la foule se pressait aux abords de la rue Rivoli, des quais des Tuileries, le long des murailles des bâtiments du Carrousel, enfin sur tous les points d'où on espérait voir les régiments ; c'était encore une nouvelle ovation aux vainqueurs de Sébastopol.

Un peu avant une heure, S. A. I. le prince Napoléon et S. Exc. le maréchal Magnan, suivis d'un nombreux état-major, se sont rendus devant les appartements de l'Empereur, où déjà une suite brillante d'officiers généraux et supérieurs français et étrangers et les officiers de la maison impériale attendaient Sa Majesté.

A une heure précise, l'Empereur et S. A. R. le duc de Cambridge sont montés à cheval et ont passé la revue de toutes les troupes. L'Empereur portait le grand cordon bleu de l'ordre de la Jarretière ; parmi les généraux qui accompagnaient Sa Majesté, on remarquait le maréchal Vaillant et le général Canrobert, portant en sautoir le grand cordon anglais de l'ordre du Bain.

Aussitôt que Sa Majesté et S. A. R. le duc de Cambridge eurent passé devant le front des troupes, elles sont revenues sous le pavillon de l'Horloge, au balcon duquel Sa Majesté l'Impératrice, accompagnée de S. A. I. le prince Jérôme et entourée de ses dames du palais et des femmes des ambassadeurs alliés, se trouvait placée depuis le commencement de la revue.

A ce moment, tous les généraux qui ont fait la campagne de Crimée ont mis pied à terre et sont venus se placer en ligne en face du pavillon ; les officiers supérieurs et les officiers de chaque régiment se sont mis à leur gauche. Le duc de Cambridge est alors descendu de cheval ainsi que les officiers anglais composant son état-major, Son Altesse Royale a prononcé une allocution en français.

S. A. R., autant qu'il nous a été possible de saisir ses paroles, s'est félicité d'abord d'avoir été choisi par la Reine, pour distribuer ces médailles de Crimée, souvenirs de longs jours de lutttes et de gloire, et il a ajouté que sa gracieuse Souveraine l'avait expressément chargé d'exprimer à l'armée française combien elle avait pris part, du fond du cœur, à ses périls et à ses souffrances.

Ce discours a été accueilli par les acclamations vivement répétées de : *Vive la Reine d'Angleterre ! vive le Duc de Cambridge !* et un hurra général de : *Vive l'Empereur !*

Le Duc a remis ensuite la médaille commémorative à tout le corps d'officiers, en commençant par les généraux, en tête desquels se trouvaient S. A. I. le prince Napoléon, les généraux Canrobert, Niel, et Espinasse, aides-de-camp de l'Empereur.

La médaille, qui est en argent, du diamètre d'un ancien écu de trois francs, porte d'un côté l'effigie

de la Reine, de l'autre, une Victoire couronnant un guerrier, avec une exergue qui rappela la campagne de Crimée. Une petite boucle également en argent se détache à la partie supérieure de la médaille et sert à passer le ruban bleu avec un liseré jaune.

Pendant que cette décoration était distribuée par le Prince, les officiers anglais de sa suite s'étaient portés sur le front de chaque régiment et avaient remis aux sous-officiers, les médailles qui revenaient à chaque corps, et que les soldats ont attachées sans perdre un instant sur leurs poitrines.

Le défilé a commencé immédiatement après, aux cris de *vive l'Empereur ! vive la Reine ! vive l'Impératrice !* il a été admirable de précision. Aussitôt que les troupes, qui marchaient par division à distance, avaient passé devant Leurs Majestés, elles rompaient aussitôt par section et prenaient le pas gymnastique pour sortir promptement des Tuileries, afin d'éviter l'encombrement.

Nous avons remarqué que, pendant la distribution des médailles, l'Empereur s'est retiré un peu en arrière, et s'est entretenu assez longuement avec des officiers anglais, dont quelques-uns portaient le pittoresque costume des highlanders. Pour terminer ce rapide compte-rendu par un épisode, nous ajouterons qu'en passant devant le front des zouaves, l'Empereur s'est arrêté un instant devant un jeune enfant de troupe qui, lui aussi, a fait la campagne. Le petit soldat lui présentait un bouquet de violettes, et Sa Majesté ordonna au tambour-maître de conduire l'enfant auprès de l'Impératrice. — Boniface-Demaret. (*Constitutionnel.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Berlin, lundi 14 janvier. — La réponse du gouvernement russe aux propositions de l'Autriche, apportée par le comte Esterhazy, admet l'acceptation de ces propositions, en principe. La Russie n'y introduit pas, en effet, de modifications importantes. Elle refuse seulement la cession territoriale qu'on exige d'elle en Bessarabie, et consent à l'échange des territoires respectivement occupés par les parties belligérantes.

« M. le comte Buol a rejeté les contre-propositions russes, sans même les discuter. Il a en même temps fait pressentir au prince Gortschakoff la rupture prochaine des relations diplomatiques entre l'Autriche et la Russie. »

« Dresde, lundi 14 janvier. — On mande de Vienne, au *Journal de Dresde*, que les Puissances qui ont fait des propositions à la Russie, déclarent inadmissible tout changement à leur programme, et que, d'un autre côté, aucune concession ne pouvant être espérée de la part de la Russie, on considère comme imminente la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et l'Autriche. »

Vienne, mardi 15 janvier. — Tous les journaux considèrent la situation comme très-critique. Le comte Gortschakoff, en attendant une réponse définitive de Saint-Petersbourg, fait ses préparatifs afin d'être en mesure de quitter Vienne, le 18 janvier, si les relations diplomatiques entre l'Autriche et la Russie sont rompues. (*Lejournal.*)

« Berlin, 15 janvier. — On disait généralement aujourd'hui que le prince Gortschakoff faisait des

préparatifs pour quitter Vienne. On désignait le 18 janvier comme le jour fixé pour son départ. Néanmoins, le prince attend encore des ordres ultérieurs de Saint-Petersbourg. »

« Londres, lundi 14 janvier. — Le vapeur *Asid* est arrivé avec le message du président Pierce, annonçant que les différends entre l'Angleterre et les Etats-Unis seront probablement aplanis par des négociations. »

« Hambourg, 14 janvier. — Les débats intentés aux anciens ministres danois, devant la haute cour, sont de nouveau ajournés, à cause des documents importants produits par le procureur-général. » — Havas.

« Marseille, lundi 14 janvier. — Le rapport de la commission chargée d'examiner le percement de l'Isthme de Suez vient d'être publié.

« Il constate les facilités inattendues de l'exécution de ce grand travail et le succès assuré du tracé direct ; les abords de Peluse et de Suez offrent des mouillages profonds et vastes, de telle sorte qu'on pourra réduire de moitié les jetées dont on avait dressé le plan pour les deux ports. »

« La dépense totale excédera néanmoins deux cent millions. »

« Madrid, lundi 14 janvier. — Le général O'Donnell a repris son poste de ministre de la guerre.

« Le Gouvernement a accordé une amnistie aux prisonniers carlistes de la Catalogne, à cause de la pacification complète de la Principauté.

« La tranquillité est générale. » — Havas.

FAITS DIVERS.

On écrit de Naples, le 6 janvier : « Le Vésuve, dit-on, va disparaître. Pauvre Naples, sans Vésuve, que deviendra-t-il ? depuis quelque temps on entend des bruits étranges dans le sein du volcan : un nouveau cratère s'est déjà ouvert ; la montagne en travail accouchera-t-elle d'une souris ? c'est ce qu'on ne peut savoir : *Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.* Toujours est-il que le cône principal s'est aplati et a considérablement changé de forme ; que ce n'est pas sans quelque danger qu'on tente en ce moment des excursions au haut du cratère, et que tous les symptômes se réunissent pour annoncer un événement quelconque et prochain, soit une éruption, soit un éboulement intérieur. Il serait vraiment singulier que nous fussions appelés à voir un des évènements comme ceux dont il est question dans l'antiquité : le Vésuve s'abîmant sous lui-même et donnant naissance à un lac du genre de ceux de Fusaro et d'Agnarò. » (*Univers.*)

— Il existe entre notre littoral de l'ouest, entre Tipasa et Bou-Ismaël, sur un point culminant du Sahel, un majestueux monument, véritable montagne de pierres du plus haut appareil, dans laquelle l'œil curieux d'aucun antiquaire n'a pu pénétrer jusqu'ici. C'est la sépulture des rois de Mauritanie, dit le géographe Pomponius Mela, qui écrivait vers l'an 43 après Jésus-Christ. On le connaît aujourd'hui sous le nom de Tombeau de la Chrétienne et aussi de Tombeau de la Reine. Cet édifice octogone, à colonnade d'ordre ionique et surmonté d'un cône

sans se parler, comme deux amis après une discussion irritante. De Vaudreuil rompit le silence le premier.

— Félicien, mon ami, dit-il d'une voix conciliatrice, écoutez, prenez-moi comme je suis ; excusez-moi, surtout. Je n'appartiens pas à votre génération, moi. J'ai les mœurs de mon vieux temps ; j'ai les mœurs du Directoire, époque de corruption, régence de l'Empire. Mais, au fond, j'ai quelque vertu, croyez-le bien.

— Ne me parlez plus de cette femme, dit Félicien d'une voix suppliante. Respectez ma position : le mariage n'est pas une plaisanterie ; c'est l'acte le plus solennel de la vie de l'homme. Moi aussi j'ai les mœurs de mon temps ; excusez-moi, notre époque est sérieuse ; je vous laisse la licence de votre Directoire, laissez-moi la gravité morale de la jeunesse d'aujourd'hui.

— A la bonne heure ! Pleine liberté de conduite à vous et à moi... Voyons, comment comptez-vous finir votre journée ?

— Chez moi. J'ai plusieurs lettres à écrire à ma famille, à Rouen. Demain, tous mes loisirs seront occupés pour mes affaires de mariage.

— Très-bien ! Je vous accompagne à votre maison, et après je vous souhaite le bonsoir.

— Faites-moi la grâce de m'emprunter quelques louis pour vos dépenses de nécessité première.

— Ah ! volontiers ! j'accepterai une vingtaine de louis ; ma redingote m'est odieuse ; je vais de ce pas me loger

dans un habit bleu de Bonnard, galerie Vivienne ; j'en convoite un à boutons bombés qui me rajeunira de vingt ans et supprimera l'Empire. C'est que j'ai quelques prétentions sur M^{me} de Saint-Dunstant.

En causant ainsi, ils étaient arrivés au milieu de la rue Grammont. Félicien, sur le seuil de sa maison, serrait la main de M. de Vaudreuil, lorsque le concierge lui remit une lettre à enveloppe fantasmagorique dorée et parfumée au patchouly.

Félicien ouvrit la lettre, et sa figure refléta successivement toutes les sensations de l'humanité souffrante dans les lignes que voici :

« Mon cher Monsieur,

« Vous n'êtes pas gentil ; vous m'envoyez des remerciements par votre homme d'affaires, un vieux bavard qui a imprimé ses bottes sur mon tapis, et quelles bottes ! J'aurais eu tant de plaisir à vous voir. Je suis si heureuse d'avoir fait votre fortune ! Que ne puis-je la dissiper avec vous dans de charmantes orgies, comme il y en a dans les romans ? Votre intendant, qui est le plus stupide des hommes, prétend que vous avez horreur de la dissipation, et que vous n'avez voulu gagner de l'argent qu'avec l'intention de la ménager goutte à goutte, comme un rentier de la rue Boucherat. C'est une calomnie, n'est-ce pas ? Au dernier jour de Frascati vous étiez trop beau de passion et de désespoir pour mériter une aussi injurieuse réputation. Oui, vous êtes le jeune homme du

siècle, vous portez écrit en lettres de flammes, dans vos yeux, le millésime de 1838. Je bénis le destin qui ma choisie, entre toutes les femmes, pour donner un lit de billets de banque au sommeil de votre dernière nuit. Voici une stalle d'orchestre pour ce soir. Venez à l'Opéra. Vous me reconnaîtrez facilement parmi les maigres figurantes dont je suis assaisonnée ; je porterai une robe rouge et noir emblème parlant de la richesse aléatoire que vous me devez. Après les *Huguenots*, on se promènera cinq minutes dans le passage noir de la rue Grange-Batelière ; cinq siècles d'attente ; mais que de joie au bout !

« Bien à vous. ANASTASIE DE SAINT-D. »

Cette lecture était à peine terminée, que la lettre tombait en mille lambeaux sous l'irritation convulsive des mains de Félicien.

— Misérable ! folle ! dit-il avec une rage concentrée ; je lui dois ma fortune !... Elle affirme à chaque ligne que je lui dois ma fortune !... Elle me l'écrira cent fois !... elle me poursuivra partout avec cette accusation !... Eh bien ! de Vaudreuil, que dites-vous de ma position ?

— Mon cher ami, je n'ai pas lu la lettre... je présume qu'elle est de...

— Et de qui donc ?... Comment trouvez-vous les prétentions de cette folle ?

— Rien ne m'étonne après la conversation de ce matin. Elle vous a enrichi ; elle vous a retiré des griffes du

tronqué à gradins, présente une hauteur de 42 mètres 69 c. sur 60 m. de base. Ce qu'il peut receler à l'intérieur est un mystère pour nous depuis un quart de siècle, et l'a peut-être été également pour les Turcs comme pour les Arabes. M. le Gouverneur général, dont la sollicitude pour l'Algérie s'étend à toutes les questions scientifiques qu'elle offre aux études européennes, a décidé récemment que des recherches seraient commencées dans le tombeau de la Chrétienne, et il a chargé M. Berbrugger de diriger cette opération. « Nous apprenons, dit l'*Akhbar*, que notre conservateur, parti depuis le 25 du mois dernier pour cette destination, est de retour à Alger aujourd'hui. On saura sans doute bientôt quels résultats ont été obtenus dans ces premières investigations. Certes, dix journées de travail sur un monument aussi gigantesque ne suffisent pas pour donner la solution du problème, mais elles peuvent avoir amené néanmoins quelques découvertes intéressantes et de nature à encourager à poursuivre les recherches. » (Constitutionnel.)

— Un vol des plus audacieux a été commis pendant la nuit de vendredi à samedi, à l'Hôtel-de-Ville de Marseille. Les voleurs se sont introduits, avec effraction, dans les bureaux de la recette municipale, sont parvenus, à l'aide de fausses clefs, à ouvrir le coffre-fort et se sont emparés d'une somme de 136,000 fr. en or et en billets de Banque. Le coffre contenait une somme importante en sacs de pièces de 5 francs, à laquelle ils n'ont pas touché. L'enlèvement de ces sacs leur a, sans doute, paru présenter de trop grandes difficultés. Ils ont aussi respecté les obligations et autres valeurs également renfermées dans le coffre, sans doute parce qu'ils ignoraient la valeur de ces papiers, ou qu'ils les ont jugés susceptibles de mettre la police sur leurs traces. La justice est saisie et se livre à d'actives recherches pour découvrir les auteurs de ce vol. (Constitutionnel.)

— L'AGRICULTURE EN BELGIQUE. — M. le baron Peers, dans la Chronique agricole de la Belgique, que publie périodiquement le *Journal d'Agriculture pratique*, soulève une question d'un immense intérêt. Il s'agit de l'intervention de l'État dans la solution des problèmes sociaux au point de vue de l'agriculture :

« Le ministère actuel, dit-il, mieux avisé que l'esprit de coalition qui s'est emparé d'une grande partie des membres du corps législatif, et plus soucieux des intérêts publics que des rancunes des mandataires de la nation, a eu recours à un moyen devant lequel les arguments les plus solidement établis devaient se taire; il a réuni tous les hommes spéciaux dans cette matière, représentants fidèles et dévoués des intérêts de l'agriculture, et leur a soumis la question suivante :

« N'est-il pas utile que le gouvernement continue à intervenir officiellement dans les intérêts agricoles ? »

« Ce problème, gros d'avenir pour un peuple qui doit sa principale richesse à la terre, ajoute M. Peers, a naturellement soulevé de nombreuses discussions dans les journaux et dans les écrits périodiques. Tous les hommes impartiaux, véritables amis de leur pays, et désirant se mettre au niveau des progrès des autres nations du globe, l'ont résolue affirmativement. »

suicide ; c'est son idée fixe... malheureusement, cette idée a une apparence de raison... vous serez toute votre vie sous l'obsession de cette femme... à moins que...

— Eh ! de Vaudreuil n'achevez pas ! n'achevez pas !
— Eh bien ! achevez vous-même... voyons trouvez un expédient...

Après cinq minutes de pause :
— Il n'y a, dit Félicien agonisant, il n'y a qu'un horrible remède à cet horrible malheur...

— Prenons un remède...
— Il faut porter cinquante mille francs à cette femme, et acheter son silence et sa résignation à ce prix.

— Voilà une idée... Armez-vous donc de courage, et allez rue Saint-Augustin...

— Moi... oh ! j'aimerais mieux me briser la tête sur cette pierre !

— Je vous devine... c'est encore moi qui...
— Mon cher de Vaudreuil, croyez bien que c'est un dernier service...

— Tout à vous... Au reste, je vous dirai que vous ne faites que vous conformer aux lois sévères du jeu. La charte du trente-un veut que tout bénéfice provenant d'une mise commune soit partagé.

— Vraiment ! il fallait me dire cela d'abord.
— C'est qu'avec un peu de complaisance, vous auriez pu aisément...

— Chut !... voilà les cinquante billets... je les donne

M. le baron Peers termine son intéressante discussion en donnant des faits et des chiffres à l'appui de son opinion.

Nous continuons notre citation :
« Depuis quinze ans, le gouvernement et la province de la Flandre occidentale ont dépensé deux cent mille francs pour achat de taureaux et de vaches de Durham. Parmi les 165,000 têtes de gros bétail qui existent dans cette province, il ne s'en trouve plus un dixième qui n'ait subi les effets salutaires du croisement, indépendamment des 74 taureaux et 93 vaches et génisses de pur sang qui restent la propriété du Gouvernement.

« Cette dépense, si éminemment utile pour la province, a fait augmenter la valeur des animaux ayant subi l'effet du croisement au moins de 10 fr. par tête, ce qui constitue pour les 143,000 animaux retremés une plus-value de 1,430,000 francs, à l'aide d'une dépense de 200,000 fr. intégralement représentés par 167 animaux.

« Ces faits sont patents et prouvent combien cette seule branche de l'économie rurale livrée à des chances aléatoires multipliées, combien, disons-nous, la protection intelligente et le concours du Gouvernement sont efficaces. »

— DE LA RÉCOLTE PROCHAINE. — Le *Journal d'agriculture pratique* publie une lettre de M. Moll qui offre un grand intérêt à l'époque où nous sommes. Le savant professeur d'agriculture donne sur la récolte en terre les renseignements les plus rassurants.

A M. le Directeur du *Journal d'Agriculture pratique*.

Mon cher Directeur,
Je m'empresse de vous donner de bonnes nouvelles. Ces froids subits et intenses, qui menaçaient de destruction une grande partie de nos semences faites si tardivement et dans de si détestables conditions, loin de nous nuire, nous ont fait au contraire le plus grand bien. Nos terres argilo-siliceuses, qui, suivant l'expression d'un de nos vieux voisins allaient être massacrées dans les travaux de semence, se sont complètement remises sous l'action puissante de ces fortes gelées. Les limaces, qui commençaient déjà leurs ravages, ont disparu, et enfin, chose étonnante, ce double avantage, si important, n'a été acheté par aucun sacrifice. Je l'avoue, je tremblais en arrivant ici, pour mes blés en lait, c'est-à-dire pour mes blés qui avaient été surpris par le froid au moment de la germination, et ils formaient la majorité. C'est, en effet, le moment critique pour cette récolte, si rustique d'ailleurs, et on a vu plus d'une fois des semences manquer parce qu'elles avaient été saisies, pendant cette phase de leur existence, par des gelées même assez faibles, mais subites, survenues sans neige, et succédant à des temps doux et humides.

Grâce à Dieu, nos blés ont admirablement supporté cette dure épreuve. Sous l'influence de la bonne et douce température qui a succédé sans transition à un froid de 10°, ils lèvent et végètent vigoureusement. J'ai même trouvé, bien vivants et poussant leur plumule, des grains qui étaient restés à la surface et avaient émis leur radicle avant les froids, qui avaient par conséquent supporté en plein l'action de ceux-ci dans les conditions les plus défavorables possibles.

avec joie. C'est acheter ma liberté avec une obole.

— Félicien, votre mariage ne sera-t-il pas compromis par ce déficit ?

— Aujourd'hui je fais l'inévitable; j'invoquerai demain la Providence.

— Vous demanderez un sursis à votre belle veuve.

Félicien frappa le parquet avec son pied, et son front avec sa main, et donna vivement le rouleau de billets de banque à de Vaudreuil. Allez chez cette femme, dit-il, et soyez chez moi, je vous prie, demain au lever du soleil ; nous nous inspirerons du moment.

— Voilà qui est tout prévu. On serait bien malheureux dans ce monde si la Providence du lendemain ne réparait pas toujours les malheurs de la veille. Adieu, mon jeune ami ; bon courage et bon sommeil.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 15 JANVIER.
3 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 62 40.
4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 91 75.

BOURSE DU 16 JANVIER.
3 p. 0/0 hausse 80 cent. — Fermé à 65 20
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91 75

P. GODET, propriétaire-gérant.

Ce que je vous dis là ne s'applique, bien entendu, qu'à ma localité. Mais nos semences étaient dans une position si fâcheuse que leur salut et leur réussite, après des coups pareils, permettent d'espérer qu'il en sera de même dans le reste de la France, et que nous pourrons enfin, après ces dures années, obtenir une bonne récolte.

Agréé, je vous prie, etc. J. MOLL,
Professeur au Conservatoire des arts et métiers, cultivateur à Lespinasse.

DERNIÈRES NOUVELLES.

« Vienne, 15 janvier. — La *Correspondance autrichienne* dit que la Russie n'a pas absolument rejeté la cession d'une partie de son territoire en Bessarabie, elle veut seulement que ce point ne figure pas dans les préliminaires ; toutefois, on doute qu'elle consente, en définitive, à ce qui lui est demandé à cet égard. »

« Berlin, 15 janvier. — L'article 5 des propositions autrichiennes a été formulé, non pas seulement en vue de la continuation de la guerre, mais aussi dans l'éventualité des prochaines négociations. Par suite de cet article, l'Angleterre demanderait que les fortifications des îles d'Aland ne fussent pas rétablies, et c'est à quoi la Russie ne veut pas consentir. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Hier, sur la rive gauche de la Loire, à la hauteur du Bray, commune de Saint-Florent, on a trouvé un cadavre, ou plutôt un tronc humain, sans tête, sans pieds, sans avant-bras. Ces mutilations proviennent du long séjour que le corps a fait dans l'eau. Le sable s'était attaché à la peau de telle manière qu'on eût dit une cuirasse ou une pétrification.

On croit que c'est le corps d'une femme de Saint-Lambert qui, frappée d'aliénation mentale, avait disparu de son domicile il y a plus d'un an.

P. GODET.

Le Maire de la ville de Saumur, Chevalier de la Légion-d'Honneur, donne avis que la Congrégation des sœurs hospitalières et enseignantes de Sainte-Anne de Saumur est dans l'intention d'acquiescer de M. Pierre-François Delaporte, propriétaire, et de M^{me} Marie-Olympe Rossignol-Duparc, son épouse, demeurant à Saumur, une maison et dépendances sises en cette ville, place du Presbytère, n° 5, derrière l'église de Nantilly.

Une enquête de *commodo et incommodo* sur le projet d'acquisition dont il s'agit, sera ouverte à la Mairie les 28, 29 et 30 janvier présent mois, par M. le Maire.

A partir d'aujourd'hui, les intéressés peuvent prendre, au Secrétariat de la Mairie, communication du dossier relatif à cette affaire.

Hôtel-de-Ville, le 17 janvier 1856.
Le Maire de Saumur, Député au Corps-Législatif, LOUVET.

SALLE DE SPECTACLE.
AU PROFIT DES PAUVRES.

Samedi 19 janvier, à 8 heures précises du soir, Représentation donnée par l'Ecole de cavalerie.

Le Misanthrope et l'Auvergnat, comédie en un acte.

Intermède musical. — Chansonnettes.

Les deux Sans-Culotte, pochade en un acte.

PRIX DES PLACES. — Premières loges, stalles d'orchestre, loge de MM. les officiers, transformée pour cette représentation en loge publique, et baignoires, 4 francs ; Parquet pour MM. les officiers, 3 francs ; secondes loges fermées, 3 francs ; loges des sous-officiers titulaires et d'artillerie, 2 fr. 50 c. ; parterre et amphithéâtre pour les brigadiers, 2 fr.

Les places devront être toutes retenues à l'avance, chez M. Thuau.

M. Peillard, Charles-Jean-Baptiste, lieutenant au 9^e hussards, officier d'instruction à l'Ecole impériale de cavalerie, est dans l'intention de se pourvoir devant le Gouvernement, à l'effet d'ajouter à son nom celui de *de Fortels*, un des noms nobiliaires de sa famille maternelle.

TAXE DU PAIN du 16 Janvier.

Première qualité.
Les cinq hectogrammes..... 26 c. 66 m.
Seconde qualité.
Les cinq hectogrammes..... 24 c. 16 m.
Troisième qualité.
Les cinq hectogrammes..... 21 c. 66 m.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DESBORDES-PAGERIE.

Les créanciers de la faillite du sieur Hippolyte Desbordes-Pagerie, vannier et marchand de rouenneries, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal.

La vérification des créances aura lieu le mardi 12 février prochain, à 8 heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal, A. DUDOUET. (41)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PASQUIER-BOURDON.

Les créanciers de la faillite de la dame Justine Bourdon, épouse du sieur François Pasquier, marchande de modes, demeurant à Saumur, rue Saint-Jean, sont invités à se réunir, lundi prochain 21 de ce mois, à huit heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal, A. DUDOUET. (42)

A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHEDEAU père. (40)

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

SUCCESSION EN DÉSHÉRENCE

Par jugement du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Saumur, Maine-et-Loire, en date du 21 juillet dernier, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines a été envoyée en possession provisoire des biens de la succession de PAUL DOUSSAIN, enfant naturel, décédé à l'Hospice de Saumur, le 26 juin 1855, et a été autorisée à faire les publications et affiche prescrites par l'article 770 du Code Napoléon.

Le Receveur des Domaines, LINACIER. (43)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par Adjudication,

En totalité ou en 2 lots,

Le dimanche 3 février 1856, à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

1^o Une MAISON, sise au Pont-Fouchard, au lieu dit les Sables, commune de Bagneux: 3 chambres, cellier, puits, cour et jardin.

2^o Et un TERRAIN propre à bâtir, situé au même lieu, contenant 5 ares, avec une façade de 12 mètres 68 centimètres sur la grande route.

S'adresser à M. RENAULT-BUZARD, à Saint-Cyr, ou audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Un MAISON, à l'angle de la rue Dacier et de la Grand'Rue.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT, à Saumur. (729)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE, Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

VOITURE

DE SAUMUR A ANGERS,

d'Angers à Saumur,

Partant tous les jours: de Saumur à 7 heures du matin;

D'Angers à 4 heures du soir.

Trajet en 4 heures.

PRIX: 2 FR. 25 CENT.

Bureau, à Saumur, hôtel de Londres, à Angers, chez MM. BERTIN, près le Pont. (26)

CINQUIÈME ANNÉE. — COMMENÇANT LE 1^{er} JANVIER 1856.

LA PRESSE LITTÉRAIRE

REVUE PARAISSANT LES 5, 15 ET 25 DE CHAQUE MOIS,

Publiant chaque année la matière de plus de cinquante vol. in-8^o.

15 FR. PAR AN. — 8 FR. POUR SIX MOIS.

HISTOIRE, ROMANS, NOUVELLES, LÉGENDES, VOYAGES, ESQUISSES DE MŒURS, ÉTUDES BIOGRAPHIQUES, TRADUCTIONS, CRITIQUE LITTÉRAIRE, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, ETC.

BUREAUX A PARIS, RUE SAINTE-ANNE, 53.

La Presse Littéraire n'est pas de ces feuilles éphémères comme il en naît à chaque instant et qui disparaissent après quelques numéros. Sa collection de QUATRE ANNÉES, contenant plus de 1,500 morceaux littéraires, dont un grand nombre portent la signature de nos plus célèbres écrivains, la recommandent à la faveur méritée du public. C'est la lecture de famille la plus intéressante, la plus instructive et la plus variée que l'on puisse désirer. Outre les plus remarquables productions de la littérature française contemporaine, ce recueil a continuellement en cours de publication la traduction d'un des meilleurs romans publiés en Angleterre ou en Amérique, romans que le public recherche avidement parce qu'ils sont chastes toujours, et ordinairement remplis du plus profond intérêt. C'est une source à laquelle la Presse Littéraire puise largement; elle a terminé le 25 décembre 1853 la traduction de SHIRLEY, par CURRER BELL, l'auteur de Jane Eyre

FAVEUR EXTRAORDINAIRE

Accordée aux personnes qui souscrivent un abonnement d'un an, à partir du 1^{er} janvier 1856.

Toute personne qui, d'ici au 15 février prochain, s'abonnera à partir du 1^{er} janvier 1856, recevra GRATIS, un volume de 36 feuilles grand in-8^o à deux colonnes, contenant les plus remarquables articles publiés en 1853 et 1854 dans la Presse Littéraire.

Les volumes 1, 2, 3 et 4 de la Presse Littéraire (collection complète) seront envoyés franco, moyennant un supplément de 20 fr. à toute personne qui s'abonnera pour la CINQUIÈME ANNÉE, commençant le 1^{er} janvier, et enverra un mandat de 33 fr.

On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, à l'ordre de M. le Directeur de la Presse Littéraire, rue Sainte-Anne, 53, à Paris, et aussi par l'entremise des Libraires, des Messageries et des Chemins de fer. (Affranchir.)

Année 1856.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PÉRISSE FRÈRES

A PARIS, rue Saint-Sulpice, 30. — A LYON, Grande-Rue-Mercière, 19.

50 centimes.

ALMANACH RELIGIEUX

(1^{re} année) POUR 1856 (1^{re} année)

CONTENANT :

CALENDRIER SPÉCIAL, avec 2 et 3 saints par jour et les noms usuels dérivés des noms de saints.

GOVERNEMENT DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE. Le Sacré Collège. — Cardinaux. — Episcopat français. — Ministère des cultes, etc.

VIE DE LA SAINTE VIERGE MARIE, avec gravures.

LA GUERRE D'ORIENT. Les causes. — La guerre. — Mort chrétienne du maréchal Saint-Arnaud. — Les Sœurs de charité en Orient. — Dévouement des aumôniers. — Les Soldats français devant le respect humain. — Prise de Sébastopol. (6 gravures).



SUITE DU CONTENU :

L'EXPOSITION UNIVERSELLE et des beaux-arts (3 gravures).

VIE DE SAINT NAPOLEON et de ses frères, natis de Corse, martyrs à Rome.

LITTÉRATURE. Les deux Croix, nouvelle par Balleydier.

POÉSIE. Les catacombes de Rome.

MUSIQUE. Hymne au Saint-Esprit, paroles du R. P. Petitot, musique de J. Tariot.

ANECDOTES. Pensées morales.

Un joli volume avec Gravures et Couverture en couleur.

PRIX: 50 CENTIMES.

En cette ville, chez M. GAULTIER, libraire; dans toutes les librairies religieuses; dans les localités sans libraire auprès des colporteurs. Et chez l'éditeur HOUSSIAUX, rue du Jardinot, 3. — (Il y a des exemplaires estampillés pour la vente à la porte des églises).

En vente à la Librairie de M. DUBOSSE, rue Saint-Jean, à Saumur:

VIE DE JEANNE DE LA NOUE

Fondatrice de l'Hospice de la Providence de Saumur

et de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, Servantes des Pauvres.

PAR M. J.-A. MACÉ,

Aumônier de l'Hospice de la Providence de Saumur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur sous-signé,